



Savoir polaire Canada

Cadre de mobilisation à l'échelle internationale

Janvier 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. Objectif et destinataires	3
2. Rôles et responsabilités	3
3. Contexte	3
4. Valeurs et principes	5
5. Approche et indicateurs	5
6. Partenariats	6
7. Mobilisation	11
8. Regard sur l'avenir	13



Historique des modifications

Version	Date	Résumé des modifications apportées
V 0.0	Septembre 2019	Ébauche du document conceptuel du Plan d'embauchage des Inuit
V 1.0	Septembre 2023	Ébauche aux fins de discussions avec le conseil d'administration
V 2.0	Juin 2024	Ébauche pour la famille fédérale et examen interne
V 3.0	Janvier 2025	Ébauche intégrant la nouvelle Politique étrangère pour l'Arctique

Tableau des approbations

Nom et titre	N° de version	Date	Signature
Approuvé par le Comité de gestion de POLAIRE le 26 février 2025	3.0	26.02.2025	



1. Objectif et destinataires

Le présent **Cadre de mobilisation à l'échelle internationale** guide Savoir Polaire Canada (POLAIRE) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses engagements stratégiques, en établissant des liens entre les objectifs du Canada en matière de recherche et de politiques polaires et les moyens de les atteindre. Ce cadre a pour objet d'aider POLAIRE à cerner et à soutenir les partenariats internationaux et les formes de représentation nécessaires pour faire progresser une recherche circumpolaire ciblée et une mobilisation pertinente, notamment par :

- la promotion des intérêts, des priorités et des objectifs du Canada dans les régions circumpolaires;
- la mise en œuvre des principaux objectifs du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (2019), notamment l'excellence en ce qui a trait à la science, au savoir et à la recherche appuyant le leadership partagé dans l'Arctique et la prise de décisions;
- l'harmonisation avec les partenaires et la transparence dans la mobilisation;
- l'harmonisation des capacités et des ressources afin de renforcer le leadership du Canada grâce à la diplomatie scientifique dans les affaires circumpolaires, notamment dans le cadre des initiatives décrites dans la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique (2024);
- le renforcement des relations avec les organisations autochtones nationales et internationales ainsi qu'avec les gouvernements publics qui contribuent à l'avancement de la recherche et des politiques polaires.

2. Rôles et responsabilités

À POLAIRE, la responsabilité générale en matière de mobilisation internationale incombe à la présidente et directrice générale, et la coordination est assurée, au nom de l'ensemble de l'organisation, par le scientifique en chef et vice-président de la recherche.

3. Contexte

POLAIRE est l'organisme des sciences polaires du Canada. Son administration centrale se trouve à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, qui est située à Cambridge Bay, au Nunavut. La *Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique* (2015) définit quatre objectifs principaux qui orientent les activités de POLAIRE :

- approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gestion environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres



régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;

- renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique;
- établir un centre névralgique de recherche scientifique dans l'Arctique canadien (la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique).

En 2020, le Conseil d'administration de POLAIRE a approuvé le Plan stratégique et le Cadre de sciences et de technologie 2020-2025 (Cadre de S-T), qui est échelonné sur une période de cinq ans. Le Plan stratégique est un document d'orientation et de décision de haut niveau qui aide POLAIRE à harmoniser ses ressources et ses objectifs avec sa vision à long terme : *Un avenir durable éclairé par le savoir et la collaboration*. Pour concrétiser cette vision, POLAIRE appuie et réalise une science collaborative et interdisciplinaire principalement fondée sur les priorités des populations nordiques et autochtones du Canada.

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique constitue un pôle unique pour la science et la recherche dans l'Arctique, offrant des capacités essentielles pour mettre en œuvre la mission et la vision de POLAIRE.

Le Cadre de S-T de POLAIRE contribue à la réalisation de cette vision par la poursuite de trois grands objectifs de recherche :

- 1) améliorer les connaissances au sujet des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce dynamiques du Nord dans un contexte de changement rapide;
- 2) mieux comprendre les liens qui existent entre le bien-être des collectivités nordiques et la santé de l'environnement;
- 3) promouvoir des solutions durables dans les domaines de l'énergie, de la technologie et de l'infrastructure qui soient adaptées aux conditions environnementales, sociales et culturelles propres au Nord.

POLAIRE collabore avec les organisations autochtones ainsi qu'avec leurs représentants nationaux et internationaux afin de veiller à ce que les travaux de recherche scientifique menés auprès des Premières Nations, des Métis et des Inuit reflètent leurs priorités respectives, et à ce que le respect des modes de gouvernance autochtones et des savoirs autochtones soit intégré à nos politiques, programmes, services et initiatives, y compris la recherche appuyée par POLAIRE. Les travaux de collaboration visant l'avancement d'objectifs communs se trouvent au cœur de l'approche du Canada en matière de leadership partagé dans l'Arctique et de la mise en œuvre du mandat de POLAIRE.

Le mandat de POLAIRE met en évidence l'importance de la coopération internationale en matière de recherche et de la diplomatie scientifique pour relever les défis à l'échelle mondiale. En tant qu'organisme canadien des sciences circumpolaires, POLAIRE est bien placé pour faire progresser les intérêts du Canada dans l'Arctique et l'Antarctique. Le renforcement de la participation du Canada aux recherches polaires internationales nécessite une coordination importante à l'échelle nationale afin de garantir que les priorités fédérales, provinciales et territoriales, ainsi que celles des Autochtones, sont représentées de manière



adéquate. Cela exige également une compréhension des priorités communes et des capacités des communautés internationales de recherche dans l'Arctique et l'Antarctique, ainsi qu'une aptitude à harmoniser les activités de recherche dans l'ensemble des régions circumpolaires.

Le Canada demeure résolu à renforcer l'ordre international fondé sur des règles dans l'Arctique et l'Antarctique circumpolaires, de même que la valeur durable de la coopération circumpolaire pour faire progresser des priorités sociales, environnementales et économiques communes, sous le leadership conjoint des peuples de l'Arctique et du Nord et des Autochtones. Ces engagements sont d'autant plus importants alors que le Canada et le reste du monde font face aux incertitudes liées à la reprise de la compétition géopolitique et aux effets de l'accélération des changements climatiques. Ces réalités orientent et influencent notre travail dans l'Arctique et le Nord canadien, ainsi que dans toutes les régions circumpolaires.

4. Valeurs et principes

Le respect, le savoir, la collaboration et l'intégrité sont des valeurs fondamentales qui orientent les activités quotidiennes de POLAIRE ainsi que ses objectifs organisationnels à long terme. Ces valeurs guident les principales pratiques définies dans le *Cadre de S-T* de POLAIRE, notamment l'élaboration conjointe, la collaboration, le renforcement des capacités, la participation de la collectivité, la mobilisation du savoir et la gestion des données. Ces pratiques s'appliquent tout autant aux activités internationales de POLAIRE qu'à l'ensemble de ses relations à l'étranger.

S'appuyant sur ces valeurs et ces pratiques, POLAIRE a adopté les principes suivants pour éclairer l'établissement de ses priorités en matière de mobilisation internationale afin de soutenir au mieux la mise en œuvre de son mandat :

- pertinence pour les résidents du Nord et l'ensemble des Canadiens;
- harmonisation avec le mandat de POLAIRE, le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada et la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique;
- respect des connaissances et de la gouvernance autochtones;
- utilisation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique pour favoriser la production et la mobilisation des connaissances inclusives et multidisciplinaires;
- contribution à la diplomatie scientifique, à l'échange de connaissances et à l'établissement de partenariats dans les régions circumpolaires, y compris l'Antarctique.

5. Approche et indicateurs

La principale occasion pour POLAIRE de renforcer le leadership du Canada dans les régions circumpolaires réside dans l'établissement et le maintien de relations interinstitutionnelles et externes fondées sur un haut degré de confiance, tant au pays qu'à l'étranger.

L'harmonisation, la coordination et la collaboration dans l'ensemble de l'appareil



gouvernemental sont essentielles pour optimiser les retombées dans un contexte où les ressources sont limitées, et pour assurer la cohérence avec les priorités stratégiques du Canada. L'établissement refléchi des priorités en matière de relations nationales – avec des organisations distinctes des Premières Nations, des Métis et des Inuit, ainsi qu'avec leurs organisations représentatives à l'échelle nationale et internationale, de même qu'avec les gouvernements territoriaux et provinciaux et des établissements universitaires pertinents – constitue un fondement essentiel de la mobilisation internationale de POLAIRE.

En adoptant une approche axée sur la diplomatie scientifique – notamment par le développement de relations scientifiques internationales, d'alliances, d'échanges et de collaborations – POLAIRE contribue à faire progresser l'innovation au Canada et à l'échelle mondiale afin de relever des défis sociétaux, au pays comme à l'étranger, et à formuler des recommandations fondées sur des données probantes à l'appui des objectifs du Canada en matière de politique internationale. Cette approche renforce et appuie également la coopération internationale en matière de programmes scientifiques, une condition essentielle pour comprendre les interactions complexes de l'écosystème polaire à l'échelle mondiale. La diplomatie scientifique constitue aussi un modèle et un fondement pour des relations internationales avantageuses. POLAIRE collaborera avec Affaires mondiales Canada, le Bureau de l'Ambassadrice ou de l'Ambassadeur aux affaires arctiques, ainsi qu'avec d'autres ministères, organismes et organisations afin de renforcer le leadership du Canada au sein des tribunes diplomatiques internationales.

Les principaux indicateurs des activités de mobilisation internationale de POLAIRE comprennent :

- la diversité et les retombées des activités de recherche menées à la Station de recherche dans l'Extrême-Arctique;
- l'appui à l'établissement de collaborations internationales en recherche se traduisant par des publications conjointes, une mobilité étudiante et une participation à des réseaux internationaux de recherche;
- la participation active d'experts canadiens aux initiatives circumpolaires en matière de recherche et de politiques;
- le soutien offert aux organisations autochtones canadiennes, aux chercheurs et aux jeunes pour favoriser leur participation à la recherche polaire internationale et aux échanges.

6. Partenariats

L'établissement de partenariats, de collaborations propres à des projets et de possibilités de financement façonneront ultimement les activités internationales de POLAIRE. Dans le cadre de ces activités, POLAIRE tiendra compte des éléments suivants :

- **l'harmonisation** avec les objectifs stratégiques nationaux et étrangers du Canada,



principalement par l'entremise du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord, de la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique, ainsi que la cohérence avec le *Cadre de S-T* de POLAIRE et ses plans de travail;

- **les valeurs et les principes communs** en matière de recherche circumpolaire auxquels adhèrent POLAIRE et ses partenaires potentiels;
- **la connaissance** de la région circumpolaire et des décideurs que les partenaires appuieront grâce à la coopération;
- **la capacité** d'appuyer les travaux grâce à l'expertise, au financement et aux relations nécessaires;
- **les résultats** auxquels les parties s'engageront conjointement;
- **les occasions** de promouvoir la diplomatie scientifique.

a) Gouvernement du Canada

En septembre 2019, le Canada a publié le *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord*, un instrument qui donne une orientation générale aux priorités, aux activités et aux investissements du gouvernement du Canada dans l'Arctique jusqu'en 2030 et au-delà.

Affaires mondiales Canada (AMC) est responsable de coordonner et de diriger les aspects internationaux de la mobilisation du Canada dans l'Arctique et la région polaire, comme l'énonce la Politique étrangère du Canada pour l'Arctique (2024). Ce travail est principalement effectué par l'ambassadeur ou l'ambassadrice du Canada pour l'Arctique, la Direction des relations nordiques et polaires et les ambassades canadiennes dans le monde entier. Le Canada est un membre actif du Conseil de l'Arctique, principal forum international pour la coopération dans l'Arctique.

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), *Environnement et Changement climatique Canada* (ECCC), le *Ministère des Pêches et des Océans* (MPO), le *Bureau de la Conseillère scientifique en chef* (BCSC) et d'autres ministères et organismes fédéraux apportent des contributions essentielles au leadership du Canada dans les affaires circumpolaires et au sein des comités internationaux de science, notamment en assurant la représentation du Canada au sein des groupes de travail du Conseil de l'Arctique. POLAIRE poursuivra la collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de soutenir les relations bilatérales et multilatérales avec les États et les populations de l'Arctique en vue de faire progresser les priorités communes.

b) Partenaires autochtones

Les relations avec les partenaires autochtones de l'Arctique et du Nord sont au cœur du service que POLAIRE offre au Canada et au reste du monde. Les relations constitutionnelles entre la Couronne et les Autochtones définissent les obligations et les responsabilités fondamentales qui régissent ces relations et constituent un élément essentiel du cadre constitutionnel canadien dans lequel s'inscrit le mandat de POLAIRE. Les relations que POLAIRE entretient avec les organisations autochtones



sont donc essentielles à la mise en œuvre de son mandat et constituent le fondement de sa mobilisation auprès des organisations représentatives régionales, nationales et internationales. POLAIRE applique une approche fondée sur les distinctions dans ses relations avec les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Ces valeurs se reflètent dans les ententes bilatérales en vigueur de POLAIRE avec l’Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et le Conseil tribal Gwich’in (GTC).

Les relations intérieures constituent un fondement important de la mobilisation de POLAIRE auprès de partenaires internationaux, particulièrement lorsque cette mobilisation touche des terres, des eaux, la faune et des communautés autochtones. Ainsi, la mobilisation nationale et internationale de POLAIRE concernant les terres inuites au Canada est guidée par la *Politique sur l’Inuit Nunangat* (PIN), y compris ses orientations sur la recherche, lesquelles sont conformes à la *Stratégie nationale inuite sur la recherche* (SNIR). POLAIRE adoptera une approche éclairée fondée sur les distinctions dans l’établissement de partenariats internationaux, y compris avec des organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

À mesure que POLAIRE accroît ses activités de mobilisation internationale, les relations de travail directes avec les participants permanents du Conseil de l’Arctique qui représentent les intérêts des peuples autochtones du Canada dans les affaires circumpolaires feront l’objet d’une attention accrue. Des échanges réguliers avec le Conseil circumpolaire inuit et le Conseil circumpolaire inuit du Canada, le Conseil international des Gwitch’in et de l’Arctic Athabascan Council, menés en coordination appropriée avec les organisations autochtones œuvrant dans le domaine des traités ainsi qu’avec leurs représentants régionaux et nationaux, seront particulièrement avantageux pour POLAIRE. Ils contribueront à la réalisation d’engagements communs en matière de mobilisation éthique et de soutien à la gouvernance autochtone en recherche, en particulier lorsque celle-ci comporte une dimension internationale.

c) Gouvernements publics et institutions publiques

Le *Cadre stratégique pour l’Arctique et le Nord* du Canada jette les bases de la coopération entre le gouvernement du Canada et ses partenaires de l’Arctique et du Nord, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux et leurs institutions publiques. Cet outil prévoit également des mécanismes importants favorisant un leadership partagé dans l’Arctique. Parmi ceux-ci figure le Groupe de travail de tous les partenaires du Cadre, convoqué par RCAANC et composé de ministères et organismes fédéraux, d’organisations autochtones œuvrant dans le domaine des traités ainsi que de gouvernements provinciaux et territoriaux; et le Comité consultatif sur la coopération dans l’Arctique, convoqué par Affaires mondiales Canada et composé de représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux et des trois participants permanents du Conseil de l’Arctique ayant une présence au Canada. Ces mécanismes constituent des expressions essentielles de l’approche canadienne en matière de leadership partagé dans l’Arctique et offrent à POLAIRE une occasion importante de mobiliser de multiples partenaires, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, dans le cadre d’un programme commun et d’une approche concertée du leadership du Canada dans



l'Arctique.

Les relations directes que POLAIRE entretient avec les gouvernements territoriaux et les institutions publiques –notamment les instituts de recherche, les conseils de cogestion ainsi que les bureaux de conseil des hameaux ou des collectivités – sont indispensables à son service aux populations nordiques et à l'ensemble des Canadiens, ainsi qu'à son soutien à la science et à la recherche circumpolaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Plus particulièrement, les relations que POLAIRE entretient avec les ministères et organismes publics responsables de l'octroi des autorisations scientifiques et des permis de recherche archéologique et sur les espèces sauvages au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut – de même qu'avec les autorités inuites comparables au Nunatsiavut et au Nunavik – sont essentielles pour appuyer les collaborations nationales et internationales en recherche dans les régions visées par son mandat.

De façon plus générale, les gouvernements publics exercent un leadership important à l'égard de l'établissement des priorités, du financement et de la réglementation de la recherche dans leurs régions de l'Arctique et du Nord canadien, et sont des partenaires essentiels de l'appui que fournit POLAIRE à la coopération scientifique circumpolaire.

d) Partenaires étrangers

POLAIRE a établi, et continuera de cultiver, des relations solides avec des États et des partenaires arctiques et non arctiques, ainsi qu'avec les parties au Traité sur l'Antarctique, afin d'échanger sur des priorités d'intérêt commun et d'en appuyer la mise en œuvre. POLAIRE accordera la priorité à la coopération avec les partenaires dont les valeurs et les intérêts scientifiques concordent avec les intérêts nationaux du Canada et les priorités des populations de l'Arctique et du Nord du pays, ainsi qu'avec le mandat de POLAIRE et son Cadre de mobilisation à l'échelle internationale. À titre de fondement, POLAIRE a conclu plusieurs accords officiels visant à favoriser les activités scientifiques dans la région circumpolaire avec divers États, dont l'Argentine, la Finlande, la France, l'Islande, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis. D'autres accords sont attendus à mesure que de nouvelles possibilités de collaboration sont relevées.

Ces accords bilatéraux en matière de science, de technologie et d'innovation renforcent la coopération et offrent au gouvernement, à l'industrie et au milieu universitaire du Canada une plateforme pour faire valoir leurs priorités en faveur de la prospérité du pays. Ils contribuent à cerner et à créer des occasions susceptibles de favoriser à la fois la croissance et la compétitivité, et permettent d'accroître le soutien offert aux organisations qui relient les citoyens et entreprises du Canada aux centres scientifiques et aux pôles d'innovation.

À titre de chef de file national et d'organisme d'appui, POLAIRE exerce plusieurs fonctions importantes au sein des forums arctiques et antarctiques (le leadership de POLAIRE dans l'Antarctique est présenté plus en détail dans le paragraphe suivant).



Dans l'Arctique, POLAIRE est responsable de diriger la participation du Canada au Comité international pour les sciences arctiques (CISA), au Forum of Arctic Research Operators (FARO) et au forum des bailleurs de fonds scientifiques de l'Arctique (ASFF). En outre, POLAIRE appuie les activités menées par l'Université de l'Arctique (UArctic) et les Réseaux d'observation permanente de l'Arctique [Sustaining Arctic Observing Networks (SAON)]. POLAIRE contribue également à la participation du Canada au Conseil de l'Arctique et à ses groupes de travail, en coordination avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec le Comité consultatif sur la coopération dans l'Arctique. Cela comprend le rôle de POLAIRE comme autorité nationale compétente pour l'*Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique*, lequel a été conclu au sein du Conseil de l'Arctique, ainsi que celui d'Affaires mondiales Canada à titre de point de contact pour les demandes portant plus précisément sur la recherche scientifique marine. La mobilisation de POLAIRE auprès de ces organisations internationales constitue un élément important du leadership du Canada sur les enjeux arctiques.

e) Organisations pour les affaires de l'Antarctique

Le Canada reconnaît le Système du Traité sur l'Antarctique comme le principal mécanisme multilatéral pour la prise de décisions relatives à la réglementation et à la gestion de l'Antarctique. En octobre 2021, le Canada a présenté une demande pour obtenir le statut de Partie consultative dans le Système du Traité sur l'Antarctique. POLAIRE appuie Affaires mondiales Canada et Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre de la participation du Canada aux Réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique. Il est responsable de diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme canadien de recherche sur l'Antarctique (PCRA), qui appuiera la communauté de recherche canadienne sur l'Antarctique tout en renforçant la position du Canada à titre de partenaire participant aux Réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique.

À titre d'organisme qui représente le Canada auprès du Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA) et du Council of Managers of National Antarctic Programs (COMNAP), POLAIRE contribue aux échanges scientifiques et à l'établissement des priorités de recherche en Antarctique, de même qu'aux discussions plus logistiques et opérationnelles qui favorisent la réalisation de travaux de recherche fructueux, sûrs et collaboratifs sur le continent et dans l'océan Austral. À mesure que POLAIRE poursuit l'élaboration du programme canadien de recherche en Antarctique, l'organisation définira les priorités canadiennes en matière de recherche antarctique ainsi que les principaux partenariats internationaux afin d'orienter ses activités et l'affectation de ses ressources. La progression de ces travaux nécessitera une étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de tirer parti des atouts du Canada pour réaliser les priorités du Canada en Antarctique, ainsi que les conseils et le soutien du Comité canadien de recherches antarctiques (CCRA), un organisme consultatif constitué par POLAIRE et appuyé par celui-ci.

Dans le Système du Traité sur l'Antarctique, les ministères et organismes fédéraux qui



assument un rôle central pour le Canada sont POLAIRE, Affaires mondiales Canada et Environnement et Changement climatique Canada. Ces trois ministères et organismes fédéraux, ainsi que plusieurs autres, dont l'Agence spatiale canadienne, le ministère des Pêches et des Océans et Ressources naturelles Canada, participent à un sous-comité interministériel sur l'Antarctique (dirigé par POLAIRE), chargé d'appuyer la poursuite d'objectifs fédéraux précis en matière de politiques et de science, ainsi que d'examiner les considérations logistiques liées aux activités menées en Antarctique.

POLAIRE est bien placée pour accroître l'accès du Canada aux infrastructures de recherche en Antarctique en tirant parti de l'utilisation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique par des partenaires internationaux qui mènent également des activités de recherche scientifique en Antarctique. Cette approche permettra à POLAIRE de faire progresser à la fois ses priorités de recherche dans le Nord et l'Arctique — telles qu'elles sont définies en collaboration avec les partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones — et les contributions canadiennes à la science en Antarctique, grâce à un renforcement des capacités internationales de recherche dans l'Arctique canadien.

7. Mobilisation

La participation du Canada à la recherche polaire et à l'élaboration de politiques dans ce domaine, de même que ses contributions, mobilise de nombreux ministères fédéraux et établissements universitaires. La liste qui suit se veut indicative, sans être exhaustive. Elle présente les possibilités de mobilisation que POLAIRE continue de privilégier, car elles offrent d'importants retours sur investissement et contribuent à soutenir des relations prioritaires, des intérêts communs et le mandat de POLAIRE.

Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA)

Le siège social de Savoir polaire Canada, situé à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique à Cambridge Bay, au Nunavut, constitue un carrefour international de la recherche scientifique dans l'Arctique canadien. Il offre un soutien à la recherche hautement apprécié par les chercheurs internationaux. Les demandes de soutien à la recherche sont ouvertes aux chercheurs de partout au Canada et du monde entier.

Conseil de l'Arctique

Le Canada reconnaît la valeur durable du Conseil de l'Arctique en tant que forum de coopération circumpolaire. Il collabore avec des États arctiques partageant les mêmes vues, notamment la Finlande, l'Islande, le Royaume du Danemark, la Norvège, la Suède et les États-Unis, ainsi que dans le cadre d'un ensemble plus restreint de projets auxquels participe la Fédération de Russie. POLAIRE a pris part à plusieurs activités du Conseil de l'Arctique, notamment en représentant le Canada au sein du conseil d'administration des Réseaux d'observation permanente de l'Arctique [Sustaining Arctic



Observing Networks (SAON)], du Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire (PSBC) et de l'Arctic Remote Energy Networks Academy (ARENA). En coordination avec d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, POLAIRE prévoit poursuivre son rôle de leadership et de collaboration pendant les présidences successives du Conseil de l'Arctique assumées par la Norvège (2023-2025), le Danemark (2025-2027), la Suède (2027-2029) et le Canada (2029-2031) au cours de la présente décennie.

Rencontre ministérielle sur les sciences de l'Arctique (MSA)

POLAIRE coordonne l'appui du Canada à l'*Accord sur le renforcement de la coopération scientifique internationale dans l'Arctique* de 2017 visant à renforcer la coopération scientifique internationale dans l'Arctique, notamment la participation du Canada au processus ministériel sur les sciences de l'Arctique et la représentation du Canada au forum des bailleurs de fonds scientifiques de l'Arctique.

Comité international pour les sciences arctiques (CISA)

POLAIRE coordonne et appuie la représentation canadienne au sein du conseil et des groupes de travail du CISA. L'organisme participe également à la Semaine du sommet des sciences de l'Arctique et à d'autres initiatives du CISA, notamment les Réseaux d'observation permanente de l'Arctique [Sustaining Arctic Observing Networks (SAON)] et la Conférence internationale sur la planification de la recherche dans l'Arctique (ICARP).

Université de l'Arctique (UArctic)

POLAIRE est membre de l'Université de l'Arctique (UArctic) et contribue à la coordination des échanges d'étudiants et universitaires parmi les membres canadiens et internationaux.

Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA)

POLAIRE appuie une représentation canadienne efficace au sein de la communauté scientifique antarctique et fait valoir les priorités et les intérêts du Canada en matière de recherche en Antarctique.

Council of Managers of National Antarctic Programs (COMNAP)

POLAIRE participe à la coordination et à la mobilisation d'activités liées aux infrastructures, aux technologies et aux pratiques de recherche polaires nécessaires à l'avancement d'objectifs scientifiques partagés à l'échelle internationale.

Réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique (RCTA)

POLAIRE appuie le Canada afin qu'il puisse contribuer de manière constructive aux Réunions consultatives au Traité sur l'Antarctique et facilite l'établissement de partenariats bilatéraux de recherche avec les membres signataires du Traité sur l'Antarctique.



Conférences internationales

Lorsque le contexte s'y prête, POLAIRE appuie, en collaboration avec Affaires mondiales Canada et d'autres ministères et organismes, la promotion des intérêts canadiens en matière de recherche et de politiques lors de conférences et réunions internationales, notamment la Semaine annuelle du sommet des sciences de l'Arctique (ASSW), l'Arctic Circle Assembly (Reykjavik, Islande), l'Arctic Frontiers (Tromso, Norvège) et l'Arctic Encounter (Anchorage, Alaska), ainsi que d'autres activités similaires.

8. Regard sur l'avenir

Les régions circumpolaires revêtent une importance à l'échelle mondiale et sont reliées sur les plans géopolitique, culturel, économique et biophysique. Le mandat de POLAIRE accorde une priorité à la mobilisation à l'échelle internationale en fonction de ses principaux objectifs : favoriser la production de connaissances susceptibles d'améliorer les possibilités économiques, la gérance de l'environnement et la qualité de vie des résidents de l'Arctique et de tous les Canadiens; diffuser des connaissances sur les régions circumpolaires, y compris l'Arctique et l'Antarctique; renforcer le leadership du Canada sur les enjeux propres à l'Arctique; et offrir un carrefour de recherche pertinente à l'échelle locale, d'importance mondiale et axée sur des objectifs précis dans l'Arctique canadien.

Le Cadre de mobilisation à l'échelle internationale de POLAIRE soutient la prise de décision en déterminant le contexte politique, les valeurs, les principes et l'approche de POLAIRE en matière de partenariat et de mobilisation à l'échelle internationale. Cette approche s'inscrit dans le *Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord* (2019) du Canada et la *Politique étrangère du Canada pour l'Arctique* (2024) et comprend une collaboration avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les partenaires autochtones. En ce sens, l'approche de POLAIRE en matière de mobilisation à l'échelle internationale a pour fondement un leadership arctique partagé, la diplomatie scientifique et un élargissement réfléchi de l'action internationale du Canada.



Polar Knowledge
Canada

Savoir polaire
Canada

Pour en savoir plus sur le Cadre de mobilisation à l'échelle internationale de Savoir polaire Canada, veuillez communiquer avec :

chiefscientist-scientifiqueprincipal@polar-polaire.gc.ca

[https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html.](https://www.canada.ca/fr/savoir-polaire.html)

